

La Lettre du *Cedre*

n° 11 - avril 1996

Rédaction, informations : *Cedre*, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



Pollution du Sea Empress (suite)

Les travaux de nettoyage fin s'achèvent sur les côtes du Pays de Galles et les autorités responsables des opérations se sont engagées à ce que les plages soient entièrement utilisables dès le début de la saison touristique. Mais dans la deuxième quinzaine de mars, des boulettes de goudron ont atteint les côtes d'Irlande dans le comté de Woxford. Le délégué irlandais à la réunion du groupe de travail OTSOPA de l'accord de Bonn a annoncé que les assureurs du navire venaient de reconnaître, après enquête, que ces boulettes venaient bien du Sea Empress.

Une synthèse sur le devenir du pétrole déversé va être prochainement publiée par AEA Technology dans la revue "Spill Science and Technology". Il est estimé que 54% du pétrole ont été dispersés, 40% se sont évaporés et 6% ont été récupérés (dont 5% en mer et 1% sur le littoral). Les représentants du Marine Pollution Control Unit (MPCU) à la réunion du groupe de travail OTSOPA de l'accord de Bonn estimaient la récupération plutôt autour de 8%, dont 3% sur le littoral. AEA et MPCU s'accordent pour considérer les opérations de traitement au dispersant et les quantités dispersées comme tout à fait remarquables.

La zone d'interdiction de pêche reste entière. Avec une aide financière de la Commission Européenne, les autorités nationales, régionales et locales ont formé un comité, sous la direction du professeur Ron Edwards, chargé de réaliser une expertise indépendante de l'impact environnemental de la pollution, le "Sea Empress Environmental Evaluation Committee" (SEEC). Ce comité a mis en place un programme de contrôle et de mesures d'une durée de 18 mois, avec trois groupes de travail : un groupe "marine", plus particulièrement chargé des questions d'impact (y compris la bioaccumulation éventuelle dans les poissons et les coquillages) et de récupération du milieu ; un groupe "terre et littoral", comprenant en particulier l'évaluation des impacts sur la végétation, l'agriculture et l'environnement côtier en général ; un groupe "comportement du polluant" qui s'occupe plus particulièrement d'effectuer un bilan "pétrole" précis ainsi qu'une évaluation de l'efficacité des différen-

tes techniques de lutte. Des rapports intermédiaires devraient être publiés fin 1996 et en 1997. Les résultats complets sont attendus pour la fin 1998.

Coopération entre Météo-France et le *Cedre*

MM Ambroise Guellec, Président du *Cedre* et Jean-Pierre Beysson, Directeur Général de Météo-France, ont signé, mardi 30 avril 1996, une convention cadre qui fixe les modalités de coopération entre les deux organismes.

Cet accord porte sur l'exécution de leur mission d'Etat et notamment sur la mise en oeuvre des plans d'urgence des côtes de Métropole et d'Outre Mer et, au niveau international, du Système d'Intervention d'Urgence en cas de Pollution Marine (SIUPM), coordonné par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM). Une collaboration technique sera mise en place afin de développer des outils permettant la prévision du déplacement des nappes d'hydrocarbures soumises aux conditions météorologiques et océanographiques. Enfin, le *Cedre* et Météo-France travailleront de concert pour proposer des produits et des services destinés en particulier aux compagnies pétrolières opérant en mer. Cela permettra de répondre plus vite et plus efficacement aux demandes de prévisions de dérive en mer de polluants, colis et conteneurs émises par les services de l'Etat et les opérateurs industriels.

Collaboration entre le CNPP et le *Cedre*

A l'initiative du délégué de l'Assemblée Plénière des Compagnies d'Assurances (APSAD) au comité stratégique du *Cedre*, les directions du *Cedre* et du Centre National de Prévention et de Protection (CNPP) se sont rencontrées le 12 avril à Vernon où le CNPP dispose d'un plateau technique de 250 hectares. La rencontre a permis d'identifier différents domaines d'intérêt commun et il a été décidé de mettre en place une collaboration intégrant des échanges de formateurs, une présentation des stages ouverts de lutte en zone littorale et portuaire du *Cedre* dans le catalogue du CNPP et la création d'un stage commun d'information et de sensibilisation sur les pollutions des eaux.

BNS "Intervention face aux risques chimiques"

Le Cedre organise depuis huit ans, pour le compte de la Direction de la Sécurité Civile, la session brestoise du Brevet National Supérieur (BNS) d'intervention face aux risques chimiques. Entre deux semaines de cours à l'Ecole Nationale Supérieure des officiers sapeurs-pompiers de Nainville-les-Roches, les 17 officiers de la promotion 96 ont suivi à Brest, du 22 au 26 avril, un enseignement à caractère pratique.

Dans une étroite collaboration entre le Cedre, le Centre de Secours Principal de la Communauté Urbaine de Brest, l'Université de Bretagne Occidentale et de nombreux autres partenaires locaux et nationaux, les stagiaires ont assisté à des démonstrations de matériels sur le plateau technique du Cedre, suivi une grande manoeuvre sur cours d'eau et participé à un exercice d'état-major.

Expertise en Arabie Saoudite

A la demande de la société Oger International, un spécialiste du Cedre a réalisé, du 5 au 12 avril, un audit de pollution sur l'un des domaines royaux d'Arabie Saoudite, une île-palais située sur le littoral de la Mer Rouge, au Nord de Jeddah. Plus d'une centaine de mètres cubes de gasole, accumulés dans le sous-sol de cette île depuis plusieurs années, s'en échappent maintenant en formant des nappes qui menacent en particulier les plages princières et royales. Les recommandations formulées par le Cedre à la suite de la mission sur site portent avant tout sur la dépollution du sous-sol et de la nappe phréatique, notamment par des pompages appropriés, et également sur le confinement littoral du gasole par des barrages flottants.

Activités de l'équipe Interventions du Cedre

L'équipe Interventions du Cedre a été sollicitée au mois d'avril pour deux navires en avarie en Manche, une dizaine de "POLREP" (dont l'un concernait un conteneur d'éponges à la dérive) et trois déversements en eaux intérieures dans la zone de défense Est. Les demandes ont concerné notamment des prévisions de dérive et des identifications de produits.

Québec : le fleuve Saint-Laurent plus propre

Une dépêche AFP du 25 avril annonçait une réduction de 96% entre 1988 et 1996 des rejets, par 50 usines très polluantes, de substances toxiques dans le fleuve Saint-Laurent, grâce à la mise en oeuvre d'un plan énergétique de réhabilitation ("Saint-Laurent Vision 2000").

Pollutions accidentelles en Ukraine

Les fleuves d'Ukraine et la Mer Noire n'ont malheureusement pas la chance du Saint-Laurent. Une dépêche AFP du 26 avril annonçait une rupture de canalisation d'eaux usées à Sébastopol, provoquant le déversement accidentel de 35 000 m³ de ces eaux dans la Mer Noire. Cet accident est néanmoins sans commune mesure avec celui de Kharkov, en juin 1995, où 600 000 m³ d'eaux usées s'étaient déversées accidentellement dans le fleuve Severski Donets, privant d'eau potable 1,6 million d'habitants pendant plusieurs semaines.

L'administration coréenne réagit et s'informe

Suite aux diverses pollutions pétrolières qui ont touché les côtes coréennes depuis 1994 (voir Lettre du Cedre n° 6), et soucieux du développement des phénomènes d'eaux rouges, le ministère sud-coréen de l'environnement a proposé, le 29 mars, une série de mesures visant à réduire la pollution des eaux littorales, dans le cadre d'un plan national d'action pour 1996-2000. Pour ce qui concerne les pollutions pétrolières, les propositions intègrent la création de rails de navigation et une augmentation des amendes. Il est aussi proposé de revoir les lois sur l'environnement pour y intégrer une indemnisation des dommages à long terme aux ressources marines et à l'environnement. Dans ce cadre, une délégation de fonctionnaires coréens a rendu visite les 29 et 30 avril au Secrétariat Général de la Mer, au centre de Brest de l'Ifremer et au Cedre pour s'informer sur l'organisation française contre la pollution marine, et sur l'état des connaissances sur les problèmes des marées rouges et des pollutions marines accidentelles.

Accident de ferry-boat à Paros

Entrant dans le port de Paros le 20 avril, le ferry-boat Poseidon Express a dû se dérouter brutalement pour éviter un abordage avec un autre ferry, le Naias II. Sa coque s'est déchirée sur une roche et il a coulé dans le port après avoir pu décharger passagers et véhicules, perdant une quantité de fuel qui reste indéterminée à la date de rédaction de cette lettre.

Des règles plus strictes pour les pétroliers en Alaska

Le 28 avril, le Président Clinton a signé un décret imposant aux pétroliers venant charger du brut en Alaska d'échanger leurs eaux de ballast pour des eaux du large avant d'entrer dans le *Prince William sound*, afin de réduire les risques d'y déverser accidentellement des espèces non-indigènes en purgeant leurs ballasts.